

SOMMAIRE

EDITORIAL

NON, les locataires ne sont pas des « vaches à lait » !

Page 1

L'ACTU LEGISLATIVE

Projet de loi Egalité & Citoyenneté, la mixité sociale mise à mal !

Page 2

QUOI DE NEUF ?

Accord vétusté chez Elogie, une avancée significative

Page 3

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

Mise en place d'un gardien à Elogie, victoire de l'association nouvellement créée

Page 4

QUOI DE NEUF ?

CPCU : Quand les économies attendues partent en fumée...

Page 5

ENTRETIEN AVEC...

Jacqueline Spinat
Présidente de la Commission départementale de Conciliation de Paris (CDC)

Page 6

EDITORIAL

NON, les locataires ne sont pas des « vaches à lait » !

Nous pouvons nous interroger sur l'attitude de nos décideurs publics et privés qui considèrent, en s'appuyant sur des arguments souvent fallacieux, qu'il est normal de faire toujours payer plus les locataires.

Ainsi, sous couvert de développement durable, la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) a décidé, en accord avec la Ville de Paris, actionnaire de cette Société d'Economie Mixte, d'augmenter ses tarifs de plus de 10% au 1er janvier 2016, neutralisant ainsi à son profit la baisse de TVA pourtant promise officiellement aux usagers depuis des années.

Il en est de même aujourd'hui de la volonté du gouvernement qui sous couvert d'équité a décidé d'augmenter les suppléments de loyer dans les logements sociaux sans se soucier de la gravité de l'impact sur la mixité sociale ! Même chose avec la suppression des allocations logement dans certains cas.

Le SLC-CSF dénonce ces décisions qui pénalisent lourdement les locataires et continuera à agir avec eux pour assurer une meilleure maîtrise de leur quittance et préserver leur budget, mais aussi pour défendre leurs droits,

Ainsi, le SLC-CSF exige de la CPCU et de la Ville de Paris l'annulation de l'augmentation des tarifs appliquée au 1^{er} janvier 2016 qui « détourne » la baisse de la TVA au profit de la CPCU.

Le SLC-CSF propose des amendements au projet de loi Egalité et citoyenneté pour maintenir les modulations du supplément de loyer afin de favoriser la mixité sociale,

Le SLC-CSF demande avec La CSF le retour à l'ancien mode de calcul des allocations logements,

Le SLC-CSF négocie avec les bailleurs des grilles de vétusté pour que les locataires ne soient pas indûment facturés,

Le SLC-CSF défend l'encadrement des loyers à Paris et ses effets positifs sur les loyers du privé.

► **LOCATAIRES, restons mobilisés pour défendre nos droits : nous n'avons aucune vocation à devenir des « vaches à lait ».**